

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Vielsalm, Monsieur Elie Deblire en date du 13 juin 2019 ;

| | |
|------------------|--|
| L'autorisation | N° EC150 |
| Est délivrée à | L'ASBL Royale Cecilia |
| Domicilié | Neuville, 48b – 6690 Vielsalm |
| Lui permettant | D'utiliser le label « Endroit de camp » |
| Pour le logement | Salle des fêtes – les Pipires situé Neuville, 48b à 6690 Vielsalm |
| Capacité | 50 personnes |

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 02/06/2024.

Le 20/08/2019

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume